



**Bulletin à renvoyer impérativement avant le SAMEDI 18 MAI 2018.**

Le nombre d'équipes étant limité, nous prenons uniquement les inscriptions complètes (feuille d'inscription et règlement) dans l'ordre d'arrivée.  
6 € par joueur (12€ par équipe)

Pour les moins de 18 ans, merci de compléter l'autorisation parentale ci-jointe.

Inscription à un seul tableau par joueur

Club : .....

Responsable : .....

Adresse Mail : .....

Téléphone : .....

Paire	Nom, Prénom	Sexe	Niveau	Inscription Mixte ou Homme (un tableau possible)
			<i>Loisirs : débutant, intermédiaire, avancé Licencié : merci d'indiquer votre classement</i>	
1	-		-	
	-		-	
2	-		-	
	-		-	
3	-		-	
	-		-	
4	-		-	
	-		-	
5	-		-	
	-		-	

Nombre total de joueurs ..... x 6€ = .....€

Règlement à l'ordre de : *Badminton Chalonnais*  
A envoyer à M. SAUVETRE Stéphane, 1 rue des Acacias, 49170 ST GEORGES SUR LOIRE

**Pour plus d'informations :**  
**chalonnabad49@gmail.com**  
**Stéphane : 06.17.48.08.96**



**AUTORISATION  
PARENTALE**

***OBLIGATOIRE POUR  
LES JEUNES AGES ENTRE 16 ET 18 ANS***  
(Seuls les jeunes âgés de 16 ans ou plus en 2018 pourront participer au tournoi)

**Je soussigné(e), M. Mme .....,**  
**autorise mon enfant .....**  
**à participer au 11<sup>ème</sup> badminight, tournoi nocturne amical, le Samedi 28**  
**mai 2018, à Chalennes Sur Loire, Salle Calonna.**

**Fait à .....**  
**Signature**



## REGLEMENT



### **ARTICLE 1 : Règlement selon la F.F.Bad**

Le tournoi se déroulera selon les règles de la F.F.Bad. Toute inscription au tournoi entraîne l'entière acceptation du présent règlement.

Le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses adhérents à un club de badminton affilié ou non.

Les joueurs non licenciés de la F.F.Ba. ne sont couverts par aucune assurance et ne pourront donc prétendre à aucune garantie en cas d'accident durant le tournoi.

### **ARTICLE 2 : Participation des cadets âgés de 16 ans en 2018**

Les cadets, prenant 16 ans en 2018, peuvent participer au tournoi, sous réserve d'une présentation d'une autorisation parentale à joindre à la feuille d'inscription.

### **ARTICLE 3 : Inscriptions**

Vous avez jusqu'au **samedi 18 Mai 2018** pour vous inscrire.

L'inscription est de 6€ par personne. Le nombre de participants étant limité, les inscriptions devront être réglées par chèque (à l'ordre du Badminton Chalonnais) et seront retenues par ordre d'arrivée, le cachet de la poste faisant foi.

En cas de désistement de dernière minute, aucun remboursement ne sera effectué.

### **ARTICLE 4 : Horaires**

Les joueurs devront se rendre sur le terrain maximum 5 minutes après leur appel. Ils disposeront de 3 minutes d'échauffement.

En fin de tableau, le comité d'organisation laissera 20 minutes maximum aux joueurs entre 2 matchs (les équipes concernées pourront se mettre d'accord avec la table de marque pour réduire ce temps).

### **ARTICLE 5 : Volants**

Tous les matchs seront joués en volant plastique fourni par le club.

Les volants plumes pourront être utilisés en accord mutuel entre les 2 équipes. Dans ce cas, ils seront à la charge des joueurs.

### **ARTICLE 6 : Tableau**

Les joueurs pourront s'inscrire à un seul tableau.

Pour chaque tableau (Double Hommes et Double Mixtes), les rencontres se dérouleront par poules, avec 2 sortants par poule, puis par élimination directe. Un tournoi consolant est organisé.

Tous les matchs se dérouleront en 2 sets gagnants de 21 points (si égalité prolongation jusqu'à 30).

Toutefois, le comité d'organisation se réserve le droit de modifier le déroulement pour des questions de timing.

### **ARTICLE 7 : Points Particuliers**

Si le volant touche le plafond ou ses structures (panneaux de basket, câbles, lumière) :

\* à l'engagement : le volant est remis une fois.

\* au cours de l'échange : le volant est compté faute.

### **ARTICLE 8 : Arbitrage**

Pour tous les matchs : auto-arbitrage (sauf pour les finales où un arbitre pourra être désigné par l'organisation).

### **ARTICLE 9 : Modification du présent règlement**

Dans l'intérêt du tournoi, le comité d'organisation se réserve le droit de modifier une partie du présent règlement.

### **ARTICLE 10 : Consommation d'alcool**

Consommation d'alcool à la buvette uniquement. L'alcool n'est pas admis sur les terrains.

Nous rappelons que la consommation d'alcool au moins de 18 ans est interdite.



# PLAN D'ACCES



## LOCALISATION DE CHALONNES SUR LOIRE



## LOCALISATION DE LA SALLE CALONNA

